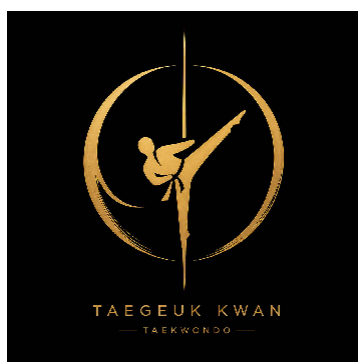




TAEGEUK KWAN

12 avenue Léon Jouhaux, Gymnase Gérard Priet,
91560, Crosne

crosnetaekwondo@gmail.com

<https://www.crosne-taekwondo-club.fr>

Facebook: @ctc91560

REGLEMENT INTERIEUR DE TAEGEUK KWAN

Article 1	Respect des horaires de début de cours.
Article 2	Arriver suffisamment tôt pour être en tenue à l'heure du démarrage du cours.
Article 3	Un élève en retard doit attendre la permission de l'enseignant pour se joindre au cours.
Article 4	En cas d'absence prolongée, veuillez prévenir l'enseignant.
Article 5	Le club se dégage de toute responsabilité, avant et après l'heure d'entraînement.
Article 6	Contactez l'enseignant ou ses assistants, en cas de retard pour venir chercher son enfant mineur.
Article 7	Dans le souci d'une progression et d'une motivation constante, il est souhaitable que l'élève assiste régulièrement aux cours.
Article 8	Avoir une tenue propre et repassée.
Article 9	Avoir les ongles des pieds et des mains courts et propres.
Article 10	Les cheveux doivent être attachés et les bijoux et montres retirés.
Article 11	Laisser au vestiaire tous objets (jouets, billes, cartes de jeux, téléphone).
Article 12	La consommation de chewing-gum, de bonbon pendant l'entraînement est interdite.
Article 13	Le club n'est pas tenu pour responsable des objets de valeurs perdus ou volés (bijoux, téléphone portable ...) que les élèves pourraient avoir sur eux ou dans le vestiaire.
Article 14	Le responsable légal doit s'assurer que l'entraînement aura bien lieu et de la présence de l'enseignant ou d'un assistant.
Article 15	Aucun élève ne pourra quitter les cours avant la fin de la séance.
Article 16	Les enfants ne peuvent repartir seuls du dojang qu'avec une autorisation écrite de leurs parents.

Article 17	Les enfants partant avec d'autres personnes que leurs représentants légaux doivent le signaler à l'enseignant ou ses assistants.
Article 18	En cas de retard non signalé, si le club se trouve dans l'impossibilité d'entrer en contact avec les parents, en dernier recours le Club prendra contact auprès de la Gendarmerie afin de leur confier l'enfant.
Article 19	Être respectueux du lieu d'entraînement et du matériel mis à disposition.
Article 20	Être respectueux de l'enseignant et de ses assistants.
Article 21	Saluer en entrant et en sortant du Dojang.
Article 22	Les élèves doivent garder un contrôle sur leurs émotions et leur langage de manière à ce que leur comportement ne nuise pas aux autres élèves et à la qualité de l'enseignement ainsi qu'à la réputation du Dojang.
Article 23	Ne pas sortir du Dojang pendant l'entraînement sans autorisation ni accompagnateur.
Article 24	Ne pas aller dans les vestiaires ou sanitaire sans l'accord de l'enseignant ou d'un assistant.
Article 25	Tous les élèves sont tenus de mettre en place et de ranger le matériel avec leur enseignant ou assistant.
Article 26	Respecter les décisions du bureau et de l'enseignant.
Article 27	Ne pas déranger le déroulement des cours.
Article 28	Il est strictement défendu d'utiliser, en dehors du Dojang, les techniques de Taekwondo enseignées, sauf en cas de légitime défense prévue par l'article 122.5 du code pénal. En cas contraire, des mesures disciplinaires, avertissement, exclusion temporaire ou définitive, jusqu'à la non-réinscription pour l'année suivante peuvent être recommandées.
Article 29	Tout élève reconnu coupable de violence et d'utilisation des enseignements acquis au sein du club dans le cadre de la vie scolaire, des activités péri-scolaire ou autres cadres sociaux sera exclu du club pour l'année en cours.
Article 30	Tout élève exclu pour l'année en cours, perd ses droits d'adhésion au club et sa licence auprès de la fédération de taekwondo dont il serait affilié.

Dans le cas du non-respect du règlement intérieur de l'association, l'enseignant peut prendre des mesures disciplinaires (avertissement, exclusion temporaire ou définitive, jusqu'à la non-réinscription pour l'année suivante) en accord avec les membres du bureau.

*Je soussigné Mr/Mme _____ responsable légal de l'élève _____
reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.*

Date : ____ / ____ / ____

Signature :